

NOTICE ARCHITECTURALE 2

Crématorium de Minihy Treguier

Nature du projet architectural

Concession de service public pour la création et la gestion du crématorium de la commune de Minihy Treguier (22220).

Site du projet architectural

Rue de Kernevec
22220 MINIHY TREGUIER

Section ZH parcelle n°60 pour une surface totale de 5773.00 m² hors réserve foncière.
La commune de Minihy Treguier est propriétaire de la parcelle affectée à la construction du crématorium.

Le site est en zone UY du règlement d'urbanisme.

Terrain existant

Configuration et topographie du terrain

Le terrain du projet est situé en bordure extérieure de la commune de MINIHY TREGUIER, au Sud-Ouest de la commune dans une zone d'activité en développement et à proximité immédiate de la départementale 786, axe de circulation principale entre Lannion et Treguier.

Grâce à un réseau viaire bien desservi, l'accès au site du crématorium sera aisé pour les usagers.

L'environnement actuel est légèrement végétalisé. Quelques constructions sont déjà réalisées à proximité des parcelles dédiées. Il s'agit de bâtiment d'activités, d'architecture simple avec des jeux de volumes en toits bipentes et des façades principalement en bardage métallique de différentes teintes.

L'altimétrie du terrain est relativement plate. Le terrain est totalement végétalisé avec des herbes rases.

A proximité immédiate du terrain, se trouve une réserve foncière présentant une végétation plus dense.

Constructions existantes

La parcelle mise à disposition par la mairie ne comprend aucune construction existante.

Les accès à la parcelle seront à créer en fonction des accès privé et public définis au projet.

Les réseaux nécessaires seront également créés en fonction du projet retenu.

Végétation et éléments paysagers existants

Il n'y a pas de végétation remarquable sur le terrain, actuellement constitué d'herbes rases. La végétation existante à proximité est constituée d'essences locales avec la présence de sujets de hautes tiges sur les parcelles voisines, et de végétations diverses basses et rases.

La plupart des terrains ne sont pas clôturés. Lorsque qu'ils le sont, il s'agit de grillage rigide et/ou souple.



02 51 35 42 51
www.ap2a-architecture.fr



STÉPHANIE BAUD | MAÎTRE D'ŒUVRE
02 51 35 25 98
www.stephaniebaud.fr

Présentation du projet

Le projet architectural porte sur la construction d'un crématorium.

Afin de limiter l'impact du projet sur l'environnement, nous avons pensé un projet compact et le moins haut possible. La construction du crématorium se composera d'une architecture remarquable composée de 6 volumes :

- 2 volumes principaux en toit monopente correspondant à l'espace de cérémonie pour le plus haut avec un faîtage à 6.16m, et à l'espace d'accueil et de convivialité pour le 2nd avec un faîtage à 5.66m.
- 1 volume en toit plat assez haut avec un acrotère à 5.50m pour la partie technique four.
- 1 volume en toit plat intermédiaire avec un acrotère à 4.00m pour la partie privative.
- 2 volumes en toit plat plus bas avec un acrotère à 3.50m correspondant à l'auvent marquant l'entrée du bâtiment, et aux espaces secondaires complémentaires.

L'ensemble crée un jeu de volumes facilitant la lecture du bâtiment. L'entrée est lisible immédiatement avec le auvent et le grand mur rideau composée d'une porte automatique. Sous l'auvent nous retrouverons une structure en applique sur le mur, en acier découpe laser effet rouillé reprenant un visuel « végétal ».

Le volume bas en toit plat permet de délimiter le parvis d'accueil et d'amener une couleur douce au bâtiment participant à l'apaisement du lieu.

L'orientation du bâtiment consiste à donner la vue la plus agréable depuis la salle de cérémonie vers l'espace végétalisé existant qui sera complété par des massifs minéraux et végétalisés avec des essences locales. Nous évitons ainsi les vues directes vers la zone d'activité et orientons la vue vers l'Ouest pour profiter de l'environnement paysager existant que nous avons détaillé un peu plus haut.

Le toit monopente de ces volumes permet de libérer une façade plutôt haute côté Ouest, permettant d'intégrer des ouvertures en partie haute de la salle de cérémonie qui sera éclairée par une lumière rasante du plafond partiellement rampant.

L'accès technique est éloigné au maximum de l'espace public à l'opposé de la parcelle (Nord-Est).

Les différents espaces aménagés sur le site

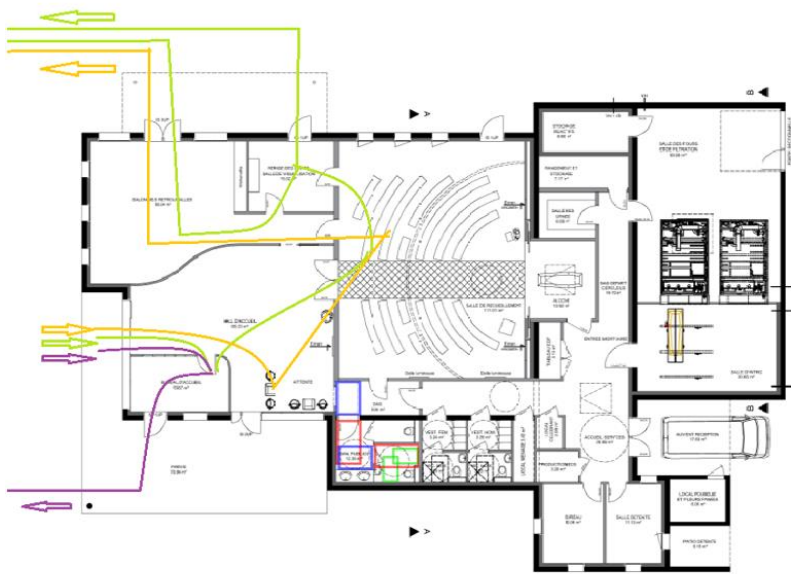
Le bâtiment à simple rez-de-chaussée représente 622,35 m² avec de auvents de 31,85 m² soit une emprise au sol de 654,20 m² :

- En extérieur, un parking 40 places, dont 2 places PMR, sera créé au Sud de la parcelle. La partie technique aura un accès indépendant avec 3 places de parking dédiées aux opérateurs funéraires.
- Un jardin du souvenir sera aménagé avec un puit de dispersion des cendres
- La partie technique sera non visible de la partie publique ;
- Une végétalisation du site complet (parking, jardin cinéraire et abord du crématorium) avec des essences locales adaptées et facile d'entretien) ;
- A l'intérieur se trouve un hall d'accueil de 65.23 m² avec une zone d'attente différenciée pour pouvoir accueillir les cérémonies dont l'assistance dépasserait les capacités de la salle de cérémonie ; Avec un aménagement du site de façon à ce que chaque famille ait son intimité et ne croise pas les familles des autres cérémonies ;
- Une salle publique de visualisation (15 m²) et remise d'urne avec une porte de sortie donnant directement sur l'extérieur.
- Le hall est pourvu d'un bureau d'accueil pour recevoir et orienter les familles dans le crématorium. Ce bureau pourra également servir pour la remise d'urne, il sera équipée de stores permettant une parfaite intimité lors de la remise de l'urne. Une porte de sortie du bureau donnera directement sur l'extérieur.
- Des sanitaires pour le public.
- Une salle de cérémonie de 111 m² pouvant accueillir 90 personnes.
- Un local de stockage des urnes
- Un salon de retrouvaille spacieux et lumineux, ouvert sur le jardin paysagé.
- Un espace de détente, des sanitaires et un bureau à l'usage exclusif du personnel
- Une décoration adaptée et harmonieuse dans des tons apaisants ;
- Une construction ne nécessitant pas d'entretien lourd ;
- Un lieu poly-culte où aucun élément ne fait référence à une religion particulière ;
- Un éclairage naturel grâce à l'installation de nombreuses baies vitrées dans la salle de cérémonie ;





Crématorium de Minihiy Tréguier-Visuel du parcours d'un usager

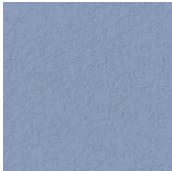


*Parcours pour la personne venant récupérer une urne
*Usager membre de la famille 1
*Usager non membre de la famille 1
Les horaires de passage sont faites pour que le parcours violet ne croise pas celui du vert et jaune qui viennent pour la même cérémonie

Les Matériaux

Une attention particulière sera portée sur la qualité thermique et acoustique de l'établissement. Les matériaux mis en œuvre permettront de respecter ces critères, mais également prendre en compte les normes RE 2020 qui seront mises en application prochainement et Sismique applicable à ce type de projet.

La partie technique du crématorium sera réalisé en maçonnerie type mur banché ou agglo avec une finition enduit de type PRB ou équivalent. Les teintes seront BERMUDES en taloché fin (référence PRB) correspondant à un bleu lavande pastel.



La partie publique pourra être réalisé en maçonnerie type mur banché ou agglo avec une finition enduit de type PRB ou équivalent ou en ossature bois avec une finition enduit de type PRB ou équivalent. Les teintes seront BLANC DE LA COTE et AZAY LE RIDEAU en taloché fin (référence PRB)



En façade Est, le volume permettant de délimiter le parvis d'accueil pourra être réalisé en maçonnerie type mur banché ou agglo avec une finition enduit de type PRB ou équivalent de teinte BERMUDES en taloché fin (référence PRB).





Sous l'auvent sera posée une structure en applique sur le mur, en acier découpe laser effet rouillé reprenant un visuel « végétal ».



Les menuiseries extérieures seront de type aluminium de couleurs gris anthracite (RAL 7016) en double vitrage avec huisseries incluant un traitement acoustique.

Les toits plats seront en membrane EPDM ou PVC de teinte gris moyen. Les coiffes d'acrotère seront en aluminium de teinte gris anthracite.

Les toits monopente de la partie publique seront réalisés en membrane EPDM ou PVC de teinte gris ardoise avec profil de finition type joint debout dans l'esprit des toits zincs.



Les auvents seront réalisés par le prolongement de la toiture toit plat. Ils seront traités de la même manière que les volumes principaux.

La cheminée qui respectera les normes en vigueur y compris sur les hauteurs à savoir +6.47m de l'arase supérieure du radier et $H = 1.05 \times H_1$, s'intégrera discrètement à l'architecture du bâtiment. Un habillage à claire-voie en aluminium blanc sera installé autour de la tête de cheminée.

Les parvis seront réalisés en béton désactivé finition fin et clair et les cheminements piétons en sable fin compacté.



Les voies de circulation véhicules et stationnements seront réalisés en enrobé type 0/6 fermé.

Les espaces de stationnement seront plantés d'arbres de hautes tiges d'essences locales.

3 massifs plantés de végétaux colorés et tapissés d'ardoises concassées seront créés au niveau des parvis permettant ainsi de diriger le public vers l'entrée du crématorium.

Un puit de dispersion sera installé au Nord-Ouest de la parcelle. Un cheminement depuis le parvis permettra d'y accéder. Le cheminement et le puit de dispersion seront largement végétalisés et aménagés de bancs pour permettre aux familles de se trouver dans un environnement serein, discret et respectueux. L'ensemble des espaces libres seront végétalisés par des sujets de moyennes et hautes tiges, d'essences locales. Cela permettra de composer ces espaces et de créer des écrans visuels pour la discrétion et l'intimité des familles.

Pour l'intérieur, afin de respecter les normes RT2012, les doublages seront réalisés avec des isolants de type laine de verre ou de roche GR 160mm minimum et plaques de plâtres BA18. Les cloisons de distribution seront en placostil 100/70 comprenant un isolant acoustique de type PAR 70mm. Les plafonds seront réalisés en dalle acoustique pour la salle de cérémonie avec un isolant de type laine de verre ou de roche en rouleau de 400mm. Pour le reste, nous opterons pour des plafonds dalles 600x600 blanc. L'ensemble sera peint dans des teintes douces et/ou pastels. Concernant les sols, nous retrouverons des carrelages dont le coefficient de glissance sera adapté à chaque pièce et chaque usage selon les normes en vigueur. Les teintes prises en compte seront plutôt naturelle avec des aspects pierres naturelles ou bois.

Les sanitaires publics et privés seront également faïencés à minima à mi-hauteur. Les portes seront en bois iso-plane et iso-phonique avec joint acoustique pour la partie publique. Pour la partie privée nous mettrons en œuvre des portes métalliques dans les espaces de grand passage afin de pérenniser la solidité des portes. Les portes de la salle des fours et salle d'introduction seront CF 1H. Les qualités thermique et acoustique seront également des critères de choix dans les matériaux mis en œuvre.

Les Extérieurs

Les espaces libres seront végétalisés en pelouse, haies et arbres de moyennes et hautes tiges d'essences locales. Nous renforcerons la végétation sur certains espaces afin de limiter l'impact du projet sur l'environnement mais également pour isoler les différents accès privés/publics entre eux. L'idée étant de créer un environnement favorable au recueillement des familles sur le site (Promenade piétonne, bancs, espaces ombragés, etc.).





Le parvis sera réalisé en béton désactivé finition fin et clair.
 Les voies de circulation et stationnements seront réalisés en enrobé type 0/6 fermé.
 Les voies piétonnes seront réalisées en sable finition fin et clair compacté.



2 massifs plantés de végétaux colorés et tapissés d'ardoises concassées seront créés au niveau du parvis permettant ainsi de diriger le public vers l'entrée du crématorium.



Un puit de dispersion sera installé au Sud de la parcelle. Un cheminement depuis le parvis permettra d'y accéder. Le cheminement et le puit de dispersion seront largement végétalisés et aménagés de bancs pour permettre aux familles de se trouver dans un environnement serein, discret et respectueux. Le puits de dispersion sera créé en granite taillé.



L'ensemble des espaces libres seront végétalisés par des sujets de moyennes et hautes tiges, d'essences locales. Cela permettra de composer ces espaces et de créer des écrans visuels pour la discrétion et l'intimité des familles.

Nous pourrions retrouver des haies diverses, des conifères type genévrier commun ou if commun mais également des feuillus type érable champêtre, bouleau verruqueux, saule blanc, sorbier des oiseleurs, tilleul à petites feuilles, cerisier, etc. et aussi des plantes et fleurs de tailles et couleurs diverses parfaitement acclimatées à la région.

Un parking de 40 places, dont 2 places PMR, sera créé au Sud de la parcelle. Cela permettra également de donner plus de recul au crématorium vis à vis des voies de circulation de la zone d'activité. Cela permettra également de limiter les nuisances sonores pour le recueillement des familles.

Sur la partie technique qui comprendra un accès indépendant à l'Est de la parcelle, nous retrouverons une cour privée réalisée en enrobé type 0/6 fermé incluant 3 stationnements pour le personnel. Cette zone sera délimitée par des haies basses.

Le site sera entièrement clôturé : nous trouverons un grillage souple maille carré 5x5 vert d'une hauteur de 1.20m.

La zone technique sera accessible par un système de contrôle et la zone publique pourra être fermée en dehors des heures d'ouvertures par des portails en acier galvanisé.

Un muret à proximité de l'accès public sera réalisé en maçonnerie. Il présentera un parement pierre de granite rose. L'inscription « Crématorium de Minihy Treguier » sera apposée au centre de ce tableau, en lettres individuelles en relief.

Ainsi le projet s'intègre avec harmonie dans le paysage existant en conservant un maximum d'espace naturel et en isolant le crématorium de son environnement immédiat.

Qu'est ce que la démarche HQE ?

La démarche Haute Qualité Environnementale est un ensemble d'objectifs applicables aux bâtiments, déclinés en 14 cibles autour de 4 thématiques, et qui vise 2 objectifs majeurs :

- Maîtriser et limiter les impacts d'un projet sur l'environnement extérieur,
- Créer un environnement intérieur sain et confortable.

La démarche ne donne pas forcément de garantie sur la qualité environnementale du bâtiment, mais elle garantit qu'à chaque phase, la question de la qualité environnementale a été traitée et que des moyens ont été mis en œuvre pour y parvenir.

La *Haute Qualité Environnementale* est une démarche de qualité, qui vise un meilleur confort dans la construction et l'usage du bâti. Elle est basée sur une approche du « coût global » (*financier et environnemental*) d'un projet ; de sa conception à sa fin de vie.

Les 4 thématiques sont l'Eco-construction, l'Eco-gestion, le confort et la santé.

De part sa définition et son usage, le projet du Crématorium de Minihy Treguier appliquera aisément les 7 cibles des thématiques confort et santé.

Les cibles concernant l'Eco-gestion pourront être respectées par la mise en place d'un processus de gestion des énergies (*récupération d'énergie, etc.*), des déchets (*valorisation des résidus de crémations, etc.*) et de l'entretien quotidien.

Enfin, une attention particulière devra être menée à la thématique d'Eco-construction pendant la phase conception et la phase réalisation du chantier.

D'ores et déjà, le choix du terrain proposé par la collectivité, encourage l'intégration de la démarche HQE en tenant compte du contexte écologique, social et de la gestion des flux (*regroupement de services publics*).

Ainsi, en respectant la grande majorité des cibles de la démarche HQE, notre projet sera en mesure d'atteindre un niveau performant de la démarche.



Cibles d'éco-construction

- C1. Relations harmonieuses du bâtiment avec son environnement immédiat
- C2. Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction
- C3. Chantier à faibles nuisances

Cibles d'éco-gestion

- C4. Gestion de l'énergie
- C5. Gestion de l'eau
- C6. Gestion des déchets d'activités
- C7. Gestion de l'entretien et de la maintenance

Cibles de Confort

- C8. Confort hygrothermique
- C9. Confort acoustique
- C10. Confort visuel
- C11. Confort olfactif

Cibles de Santé

- C12. Qualité sanitaire des espaces
- C13. Qualité sanitaire de l'air
- C14. Qualité sanitaire de l'eau

Pour respecter la « Démarche HQE », le bâtiment doit atteindre au minimum :

- 7 cibles au niveau de base
- 4 cibles supplémentaires (soit 11 cibles) au niveau performant
- 3 cibles supplémentaires (soit 14 cibles) au niveau très performant



PATRICE AUBÉ | ARCHITECTE D.E.
02 51 35 42 51
www.ap2a-architecture.fr



24, Rue de Bois de Cené - 85300 CHALLANS



STÉPHANIE BAUD | MAÎTRE D'ŒUVRE
02 51 35 25 98
www.stephaniebaud.fr